

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 13 décembre 2023, le Comité Syndical du S.I.V.U de Gendarmerie d'Irigny s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9
Titulaires présents : 7

Date de la convocation : 7 décembre 2023

Publié le : 20 décembre 2023

Secrétaire de séance : Pierre VERD

Etaient présents :

Commune de Charly : M. Olivier ARAUJO
M. Michel FOURNIER

Commune d'Irigny : Mme Blandine FREYER
M. Pierre VERD

Commune de Vernaison : M. Julien VUILLEMARD

Commune de Millery : Mme Françoise GAUQUELIN
M. Jean-Dominique SOTTET

Etaient excusés :

Commune d'Irigny : M. Christophe DARCY
pouvoir remis à Mme Blandine FREYER

Commune de Vernaison : M. Daniel SEGOUFFIN

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire

En application des articles L. 5211-36 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans un délai de deux mois précédant l'examen du Budget, un rapport sur

les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être présenté et donner lieu à un débat, dès lors que l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale comprend au moins une Commune de 3 500 habitants et plus, ce qui est le cas de notre Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Gendarmerie.

LE COMITE SYNDICAL prend acte du débat, à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus
Pour extrait certifié conforme,**

La Présidente,



Blandine FREYER